



SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L' AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L' AÉRODROME BRIVE SOUILLAC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt trois et le 09 février à 14 h 45, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 3 février 2023.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric SOULIER - Conseillers communautaires : M. Christian PRADAYROL - M. Philippe VIDAU - M. Henri SOULIER - M. Jean-Louis LASCAUX - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : Vice-Président : M. Francis COMBY - Conseillères départementales : Mme Frédérique MEUNIER - Mme Pascale BOISSIERAS

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseillers régionaux : M. Pascal CAVITTE - Mme Anabelle REYDY

C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise CAYRE

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseiller communautaire : M. Yves GARY

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe NAUCHE - Conseiller régional : M. Valéry ELOPHE

Conseil Départemental du Lot : M. Frédéric GINESTE

Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Raphaël DAUBET

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. Eddie MARCOS représentant M. François PATIER

C.C.I. du Lot : Membre : M. Xavier MIELVAQUE représentant M. Jean HUGON

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

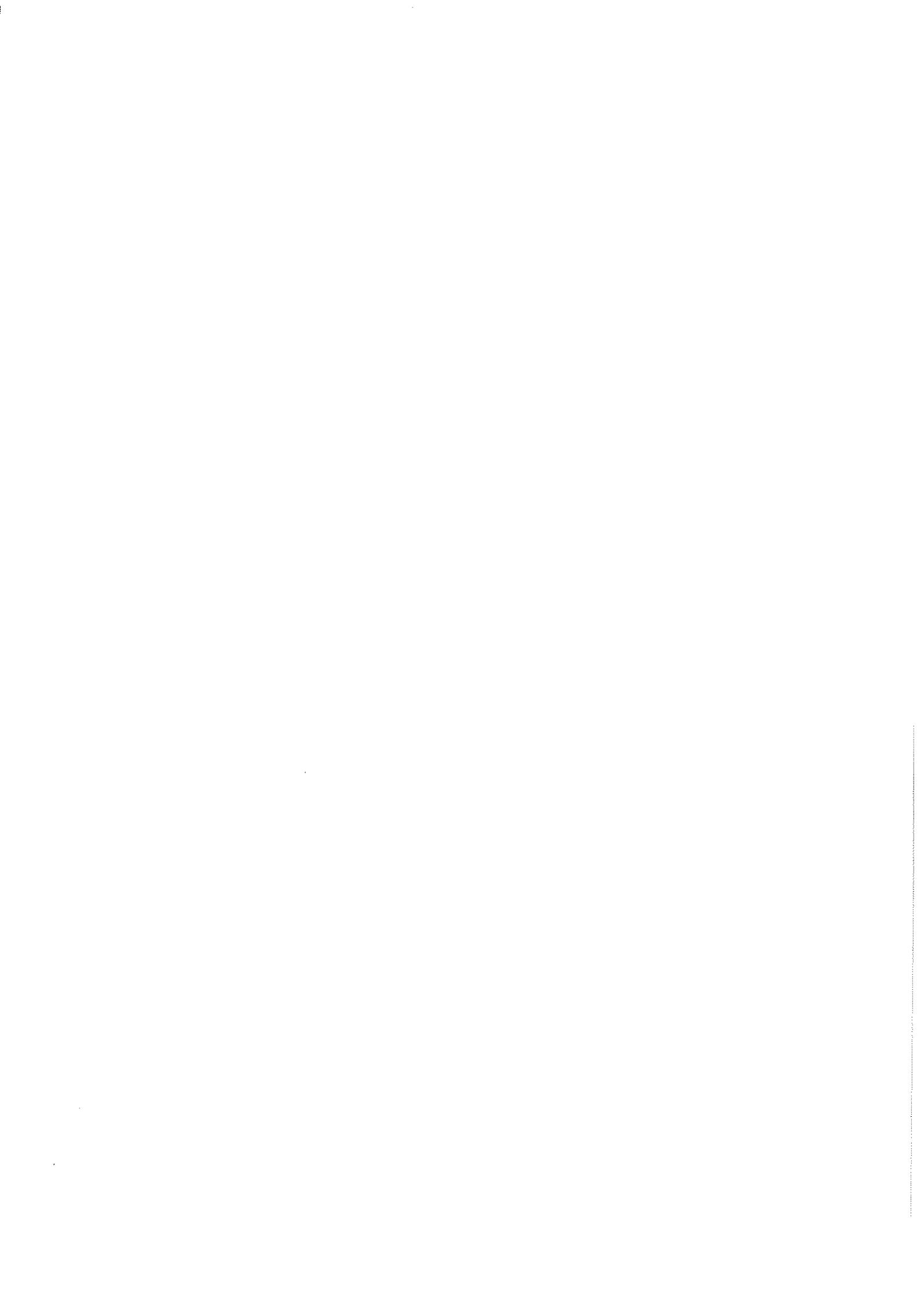
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul FRONTY donne pouvoir à Monsieur Christian PRADAYROL

Conseil Départemental de la Corrèze : Président : M. Pascal COSTE donne pouvoir à Monsieur Francis COMBY

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 08 décembre 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE





**SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION
DE L' AÉRODROME BRIVE SOUILLAC**

**PROCES-VERBAL de la séance du COMITE SYNDICAL
du jeudi 08 décembre 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt deux et le 08 décembre à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 1^{er} décembre 2022.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric SOULIER - Conseillers communautaires : M. François PATIER - M. Yves GARY - M. Jean-Paul FRONTY - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillères départementales : Mme Frédérique MEUNIER - Mme Pascale BOISSIERAS

C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise CAYRE

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Conseil Départemental de la Corrèze : Vice-Président : M. Francis COMBY

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe NAUCHE - Conseillers régionaux : M. Pascal CAVITTE - Mme Anabelle REYDY - M. Valéry ELOPHE

Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Raphaël DAUBET

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. Christian PRADAYROL - M. Walter MAMMOLA représentant M. Henri SOULIER - M. Eddie MARCOS représentant M. Jean-Louis LASCAUX

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseiller départemental : M. Gérard SOLER représentant M. Pascal COSTE

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Régis VILLEPONTOUX représentant M. Frédéric GINESTE

C.C.I. du Lot : Membre : M. Bernard JAUZAC représentant M. Jean HUGON

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Philippe VIDAU donne pouvoir à Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Eddie MARCOS, membre le plus jeune de l'assemblée, fait l'appel. Le quorum étant atteint (12), la séance peut commencer (conformément aux dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-17 du CGCT).

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Il s'agit d'approuver le procès-verbal de la séance du comité syndical du 29 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

DECISIONS DU PRESIDENT – POUR INFORMATION

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Les membres du Comité Syndical sont tenus informés des différentes décisions que le Président a pris depuis le dernier comité syndical.

Pour information

2022-24 – RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE LA REGIE PERSONNALISEE POUR L'EXPLOITATION DE L'AEROPORT BRIVE-SOULLAC

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Votes : Pour : 17

Contre : 0

Abstention :0

Adopté à l'unanimité

Le Comité Syndical s'est prononcé sur le recrutement d'un directeur ; après les formalités réglementaires, la candidature de Monsieur Olivier Moulis a été retenue.

2022-25 – STATUTS DE LA REGIE PERSONNALISEE POUR L'EXPLOITATION DE L'AEROPORT BRIVE-SOULLAC – MODIFICATION N° 6

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 17

Votes : Pour : 17

Adopté à l'unanimité

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 17
Votes : Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Le Comité Syndical s'est prononcé sur le règlement budgétaire et financier du Syndicat consécutif à l'adoption de la nomenclature M57 à compter du 01.01.2023 et antérieurement au vote de son prochain budget.

Questions diverses :

Monsieur le Président a fait le point sur les lignes commerciales.

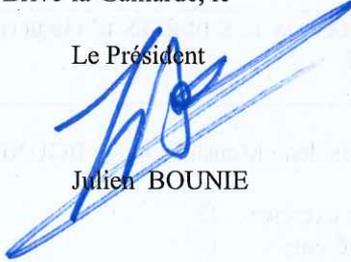
Toutes les délibérations précitées peuvent être consultées dans leur texte intégral au secrétariat du Syndicat Mixte, en mairie de Brive, Place Jean Charbonnel, 19312 Brive Cedex.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

A Brive-la-Gaillarde, le

Le Président


Julien BOUNIE